

**ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION  
PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE**

**CONCOURS EXTERNE**

**SESSION 2021**

**SUJET**

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ :

**Un questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales, ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaire d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions de ce cadre d'emplois.**

Durée : 45 minutes

Coefficient : 1

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable et non thermosensible pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 9 pages, celle-ci comprise.  
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages  
indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir un surveillant*

## Consignes

- Cette épreuve comprend 40 questions.
- Chaque question comporte une ou plusieurs réponses exactes.
  
- Répondez uniquement **en cochant les cases** en regard des lettres choisies : A, B, C, D, (pour indiquer la ou les bonnes réponses à chaque question) **sur la fiche de réponses ci-jointe, qui sera ramassée à la fin de l'épreuve** (vous pourrez garder le sujet). Vous devez laisser la fiche de réponses agrafée à votre copie.
- Les réponses portées sur le sujet lui-même ne seront en aucun cas prises en compte.
  
- Chaque question vaut 1 point qui n'est attribué que si la ou les réponses exactes sont sélectionnées, et celles-ci seulement.
  
- Les réponses inexactes, incomplètes ou l'absence de réponse à une question vaut 0 point à la question.
  
- Vous pouvez traiter les questions dans l'ordre qui vous convient.

### **EXEMPLE :**

#### **Question 0 :**

L'épreuve écrite du concours externe d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe (session 2021) se déroule :

- A le mardi 23 mars 2021
- B le jeudi 25 mars 2021
- C au Centrex à Noisy-le-Grand
- D à l'Espace Jean Monnet à Rungis

Votre réponse sera à porter sur la fiche de réponses uniquement au stylo à bille noir ou bleu (pas de feutre).

QUESTION 0	Votre réponse :
A <input checked="" type="checkbox"/>	
B <input type="checkbox"/>	
C <input checked="" type="checkbox"/>	
D <input type="checkbox"/>	

La réponse prise en compte pour cette question est A et C.

La bonne réponse étant A et C, cette réponse correcte et complète vaut 1 point à la question.

**Question 1**

**À quelle(s) collectivité(s) sont rattachés les services de « PMI ?**

- A Commune
- B Département
- C Région
- D EPCI

**Question 2**

**On dit que le contrôle de légalité du préfet est :**

- A À fortiori
- B À priori
- C Adéquat
- D À posteriori

**Question 3**

**L'IFSE est :**

- A L'Indemnité de Fonction de Sujétions et d'Expertise
- B L'Indicateur de Facilitation et Simplification de l'État
- C L'Influence des Fonctionnaires Syndiqués sur l'État
- D L'Index des Franciliens Sportifs et Écologiques

**Question 4**

**Les comités techniques :**

- A Ont un avis décisionnaire
- B Ont un avis consultatif
- C Traitent des situations individuelles des agents (titularisation, promotion interne)
- D Traitent des questions collectives relatives aux agents (plan de formation, effectifs, règles statutaires)

**Question 5**

**Combien de régions la France métropolitaine compte-t-elle ?**

- A 11
- B 13
- C 18
- D 22

**Question 6**

**Un EPCI regroupant 50 000 habitants autour d'une ou plusieurs communes centres d'au moins 15 000 habitants est :**

- A Une communauté urbaine
- B Une communauté de communes
- C Une communauté d'agglomération
- D Un syndicat d'agglomération nouvelle

**Question 7****Composante de l'Acte III de la décentralisation, la loi MAPTAM :**

- A Est datée du 27 janvier 2014
- B Est datée du 7 août 2015
- C Rétablit la clause de compétence générale qui sera supprimée par la loi NOTRe
- D Supprime la clause de compétence générale qui a été rétablie par la loi NOTRe

**Question 8****Le Sigle QPV signifie :**

- A Quotient Principal des Vacances
- B Quartier Politique de la Ville
- C Questionnaire de Participation Volontaire
- D Qualité des Partenaires Validés

**Question 9****Sauf dérogation, les élections départementales :**

- A Ont lieu tous les 5 ans
- B Ont lieu tous les 6 ans
- C Se sont déroulées en 2020
- D Se dérouleront pour la prochaine fois en 2021

**Question 10****À quel public la loi du 11 février 2005 est-elle relative ?**

- A Aux personnes âgées
- B Aux personnes handicapées
- C Aux femmes victimes de violences
- D Aux mineurs isolés

**Question 11****La fonction publique territoriale est :**

- A Composée de 8 filières
- B Composée de 10 corps d'emploi
- C Régit par la loi du 26 janvier 1984
- D Le premier employeur de France

**Question 12****Les présidents de région sont :**

- A Élus pour 6 ans
- B Maires des chefs-lieux des régions qu'ils président
- C Les organes exécutifs des régions
- D Nommés par les préfets de région

**Question 13**

**On dit que les départements sont « chefs de file » en matière :**

- A De gestion des transports publics
- B D'action sociale
- C De traitement des déchets
- D De développement touristique

**Question 14**

**On parle de la « double casquette » pour tous les maires de France car ils sont à la fois organe exécutif des communes et :**

- A Agent de l'État
- B Président de leur EPCI
- C Membre du conseil départemental
- D Conseiller régional

**Question 15**

**En matière de comptabilité publique et sauf dérogation, quel(s) principe(s) s'applique(nt) ?**

- A La séparation de l'ordonnateur des dépenses et du comptable
- B L'affectation des recettes et des dépenses
- C L'exercice comptable correspond à l'année scolaire
- D Les instructions budgétaires des communes sont régies par la codification « M14 »

**Question 16**

**Dans le cadre d'un accueil périscolaire rattaché à un PEdT, les taux d'encadrement minimum sont :**

- A 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans
- B 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- C 1 animateur pour 10 enfants de moins 6 ans
- D 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans

**Question 17**

**Les Conseillers d'Éducation Populaire et de la Jeunesse travaillant dans les Directions Départementales de Cohésion Sociale sont des agents :**

- A Des communes
- B Des départements
- C Des régions
- D De l'État

**Question 18**

**Dans quels types de structures les adjoints d'animation peuvent-ils être amenés à travailler régulièrement avec des personnes âgées :**

- A Les Bureaux Information Jeunesse
- B Les Centres Sociaux et Socioculturels
- C Les Centres de gestion
- D Les Centres Communaux d'Action Sociale

**Question 19**

**Que sont les « Juniors association » ?**

- A Un dispositif souple permettant aux mineurs de mettre en place des projets dans une dynamique associative
- B Des associations proposant des formations aux animateurs travaillant avec les mineurs
- C L'opposé des « Séniors association »
- D Des associations caritatives récoltant des fonds pour les mineurs isolés

**Question 20**

**Quelle(s) est la (sont les) condition(s) pour s'inscrire au BAFA ?**

- A Être titulaire du brevet des collèges
- B Avoir au moins 17 ans le premier jour du stage théorique
- C Avoir au moins une expérience de baby-sitting
- D Avoir obtenu le concours d'adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe

**Question 21**

**Les services de PMI sont en charge de :**

- A L'organisation de consultations et d'actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans
- B L'organisation des formations BPJEPS
- C L'attribution d'un avis par le médecin de PMI pour la création, la modification ou l'extension des accueils de mineurs de moins de 6 ans
- D L'organisation des formations PSC1

**Question 22**

**L'équivalent Bac+2 du DUT carrières sociales option animation sociale et socioculturelle qui permet de travailler comme coordinateur de plusieurs équipes d'animation est :**

- A Le BPJEPS
- B Le DEES
- C Le DEJEPS
- D Le BAPAT

**Question 23**

**Dans quel(s) domaine(s) les Bureaux Information Jeunesse délivre(nt)-il(s) des informations ?**

- A Les vacances
- B La recherche d'emploi
- C Les études
- D La sexualité

**Question 24**

**Qu'est-ce que le « Plan mercredi » ?**

- A Un label qui garantit des activités de grande qualité pour les enfants fréquentant les accueils de loisirs
- B Une liste d'activité à réaliser le mercredi pour les enfants qui restent à la maison
- C Un soutien financier sous conditions pour les collectivités participantes
- D Une liste d'associations qui proposent des activités le mercredi

**Question 25**

**Quelle(s) information(s) doit(doivent) contenir les autorisations de droit à l'image permettant d'utiliser et de diffuser des photos/vidéos de mineurs dans les ACM ?**

- A Lieux pour lesquels l'autorisation est valable
- B Durée de l'autorisation
- C Le nom de l'animateur qui prendra les photos/vidéos
- D Le type de diffusion autorisé (journal de la ville, réseaux sociaux...)

**Question 26**

**Dans le cadre d'un séjour de vacances, à partir de quel âge les chambres des enfants ne doivent plus être mixtes ?**

- A 3 ans
- B 6 ans
- C 10 ans
- D Il n'y a pas de réglementation c'est au bon vouloir de l'organisateur

**Question 27**

**La convention internationale des droits de l'enfant :**

- A A été signée le 20 novembre 1989
- B A été ratifiée par les États-Unis
- C A été adoptée par l'ONU
- D Énonce le droit pour chaque enfant de jouer et d'avoir des loisirs

**Question 28**

**Dans le cadre d'un séjour de vacances organisé par une commune, qui doit obligatoirement posséder le PSC1 ?**

- A Le directeur
- B Le maire de la commune organisatrice
- C L'assistant sanitaire
- D Tous les membres de l'équipe

**Question 29**

**Quel est le pourcentage minimum d'animateurs diplômés dans une équipe d'animation ?**

- A Il n'y a pas de minimum imposé
- B 20%
- C 50%
- D 70%

**Question 30**

**Parmi ces mesures, laquelle ou lesquelles sont des obligations réglementaires à respecter par les organisateurs d'ACM ?**

- A Déclaration auprès des DDCS/DDCSPP
- B Assurance en responsabilité pénale
- C Respect des conditions d'encadrement et des règles d'hygiène et de sécurité
- D Définition d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique

**Question 31**

**Dans quelle(s) condition(s) l'assistant sanitaire peut-il administrer des médicaments à un mineur ?**

- A Jamais, même dans le cadre d'un traitement régulier, c'est un médecin ou un infirmier qui se déplace
- B Sur l'ordre d'un médecin urgentiste
- C Si les responsables légaux fournissent les médicaments et l'ordonnance
- D S'il est titulaire du PSC1, dès qu'il le juge nécessaire sinon il pourrait être poursuivi pour non-assistance à personne en danger

**Question 32**

**Lors d'une sortie en autocar, où doivent se positionner les animateurs ?**

- A Où ils le souhaitent
- B Près des enfants qui leur demandent
- C Près du chauffeur pour le relayer en cas de somnolence
- D Près de chaque porte d'issue de secours

**Question 33**

**Lors d'un séjour en Italie, un enfant semble s'être fracturé la jambe, quel numéro les animateurs doivent-ils composer pour joindre les secours ?**

- A Le 18, comme en France car c'est le numéro international des pompiers
- B Le 112 c'est le numéro européen d'urgence
- C Le 911 c'est le numéro d'urgence italien
- D Le 118-218 c'est un annuaire qui pourra les mettre en relation avec les secours

**Question 34**

**Quels sont les taux minimums d'encadrement lors d'une baignade ?**

- A Un animateur pour 3 enfants de moins de 6 ans
- B Un animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans
- C Un animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans
- D Un animateur pour 10 enfants de plus de 6 ans

**Question 35**

**Depuis 2007, le PSC1 remplace :**

- A L'ASSR
- B LE BNSSA
- C LE SST
- D L'AFPS

**Question 36**

**Le 3919 est le numéro :**

- A Enfance maltraitée
- B Tabac info service
- C Femmes victimes de violences
- D Allo service public

**Question 37**

**Dans quel(s) cas, la présence d'un adjoint au directeur est-elle obligatoire ?**

- A Jamais, il n'y a pas de réglementation, c'est au bon vouloir de l'organisateur
- B Dans le cadre d'un séjour de vacances et à partir de 100 enfants, un adjoint au directeur est obligatoire par tranche de 50 enfants
- C Dans le cadre d'un ALSH et à partir de 200 enfants, un adjoint au directeur est obligatoire par tranche de 100 enfants
- D Dans tous les ACM, peu importe la capacité d'accueil, une équipe d'animation réglementaire c'est au minimum, un directeur, un adjoint et un animateur

**Question 38**

**Le BAFD :**

- A Est acquis automatiquement après 5 ans d'expérience avec le BAFA
- B Est à renouveler tous les 5 ans
- C Peut s'obtenir dès 21 ans
- D Se déroule en 3 parties

**Question 39**

**Qu'est-ce qu'une TIAC ?**

- A Toxi-Infection Alimentaire Collective
- B Trouble de l'Intoxication Alimentaire Contagieuse
- C Test d'Ingurgitation des Aliments Crus
- D Taux des Insatisfactions Alimentaires Constatées

**Question 40**

**En hygiène alimentaire lorsque l'on parle des 5M il s'agit :**

- A Milieu, Matières premières, Main d'œuvre, Matériel, Méthode : Les 5 points critiques à surveiller
- B Menthe, Mayonnaise, Miel, Muscade, Mascarpone : Les 5 aliments les plus allergènes à utiliser avec parcimonie lors d'ateliers cuisine
- C Mortin, Montessori, Michel, Mathew, Martinez : Les 5 chercheurs ayant élaboré des protocoles d'hygiène à respecter
- D Mains, Minutie, Mélange, Maitrise, Montre : Les 5 éléments indispensables à la réalisation d'un repas en toute sécurité